

## VISITEURS DE PRISONS. « L'altruisme, le souci de l'autre et prendre du temps pour écouter »

Samedi 7 septembre, l'antenne costarmoricaine de l'association nationale des visiteurs de prisons (Anvp), était présente pour la première fois au forum des associations de Guingamp. Depuis plus de 80 ans, elle mène une action bénévole d'intérêt général tournée principalement vers la visite individuelle de personnes détenues.

Environ une personne incarcérée sur deux ne recevrait aucune visite durant sa détention. L'antenne départementale a pour mission de visiter les détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, seule structure carcérale sur le département. Didier Bazin, membre de l'association depuis dix ans et président de l'Anvp 22 depuis environ six ans, explique.



Le même jour, à la même heure de façon hebdomadaire. Ça ponctue un peu l'emploi du temps hebdomadaire. C'est un engagement pour nous aussi de respecter ce calendrier. On dégage une demi-journée par semaine durant laquelle on voit deux à trois détenus.

### « Partager ensemble des situations »

**Quel est le profil des personnes que vous visitez ?**

Les personnes en attente d'être jugées et les peines de moins de deux ans.

**Avez-vous des formations qui vous permettent d'aborder des situations parfois plus difficiles ?**

Étant dans une association nationale, nous avons accès à des formations. Cela nous permet aussi de suivre la réglementation et être partenaire de l'administration centrale. Nous avons une remontée de terrain possible. De ce fait, l'administration entend aussi le quotidien. On contribue à rapprocher le quotidien des décideurs, administration centrale et élus.

**Comment gérez-vous le côté émotionnel face à une situation ?**

On met également en place des groupes de parole entre bénévoles. On a un groupe d'analyse de pratique avec un psychologue une fois tous les deux mois. Cela nous permet de partager ensemble des situations que nous avons rencontrées, d'avoir des solutions collectives et d'avoir le regard extérieur du psychologue.

**Pourquoi êtes-vous présent aujourd'hui à Guingamp ?**

C'est la première fois que nous faisons le forum à Guingamp. Jusqu'à présent nous le faisons à Saint-Brieuc, l'année dernière à Lannion. Nous avons un tout petit budget de 1 000 €. Mais, on sollicite les communes pour pouvoir aller en formation éventuellement accompagner les détenus quand il y a une sortie pour régler des problèmes administratifs, de louer une salle pour organiser des réunions de sensibilisation et Guingamp et plusieurs communes de GPA répondent favorablement à notre demande. Il est normal que nous soyons là présents aujourd'hui pour remercier les élus de proximité par rapport à leur participation. Cela nous permet de parler du milieu carcéral.

**Marie-Thérèse Salliou, visiteuse de prison, et Didier Bazin président de l'association ANVP 22 étaient présents pour la première fois au forum des associations à Guingamp.**

Nous sommes neuf bénévoles. Nous visitons que des hommes. Il n'y a pas de structure pour accueillir les femmes dans les Côtes-d'Armor. Elles sont dirigées à Rennes où il y a une prison de femmes.

### « Nous sommes un lien avec l'extérieur »

**Comment fonctionne l'association ?**

Au niveau de l'activité, notre mission est de donner une heure de liberté de parole dans un lieu de privation de liberté. On ne peut pas résumer une personne

à l'acte reproché. Derrière le fait, il y a une personne et nous, on va voir une personne détenue.

**Quelle est la démarche à faire pour devenir visiteur de prison ?**

Il y a une démarche à faire auprès du Spip (service pénitencier d'insertion et de probation). C'est eux qui donnent l'accord avec des conditions, casier judiciaire, enquête individuelle, etc.

**C'est facile de faire abstraction des faits plus ou moins graves commis par les personnes détenues ?**

On sait ou on ne sait pas ce qu'on leur reproche. Nous n'avons pas vocation forcée ment à savoir ce qu'il s'est passé. La personne peut abor-

der très vite ou pas les faits qui lui sont reprochés. C'est aussi cela cette liberté de parole. Dans ce bénévolat c'est don contre don. La personne détenue elle te donne aussi de son temps.

**Qui demande votre passage ?**

La démarche vient de la personne détenue. C'est elle qui va demander un visiteur. C'est indépendant des visites de la famille. Dans notre quotidien nous n'avons pas que notre famille. Nous nous enrichissons à travers notre réseau. C'est l'expression de la citoyenneté. Il va ressortir l'envie d'avoir un visiteur ?

Il y a trois dans une cellule de 9 m2, 22 h sur 24. On est facteur d'équilibre dans un milieu

qui est quand même un milieu hostile. Nous sommes un lien avec l'extérieur. Ils étaient dehors et ils vont retourner dehors.

**Comment devient-on visiteur de prison ?**

L'altruisme, le souci de l'autre et prendre du temps pour écouter, je pense.

**Qu'est-ce que cela vous apporte au point de vue personnel ?**

La possibilité de rencontrer des gens que je n'aurais peut-être pas rencontrés dans ma vie et donner du temps. De relativiser certaines situations.

**Vous pouvez visiter combien de personnes par an ?**

On leur donne rendez-vous

# LE LOUDEC TP

Gravillons,  
Ardoise,  
Paillage,  
Galets,  
Mélanges  
béton...

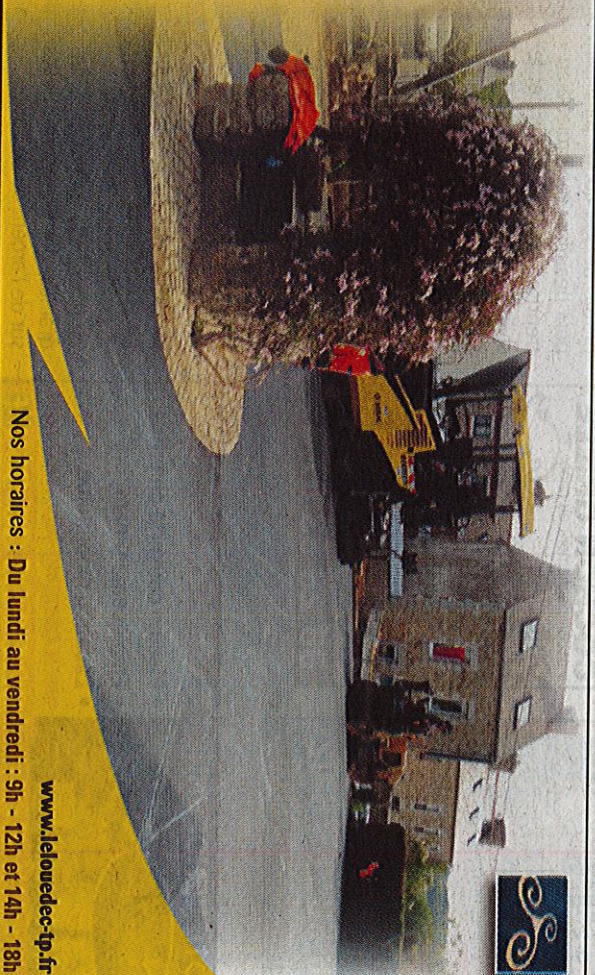
Aménagement de cour  
Enrobé

ZA de Bel Orme - PLOUMAGOAR

(Situé à côté de l'hippodrome)

Tél. 02 96 43 06 00

Email : leloudec2@orange.fr



Nos horaires : Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

www.loudec-tp.fr